

SSIAP 2

Chef d'équipe de sécurité incendie et d'assistance à personnes

PRÉREQUIS À LA FORMATION

- Être titulaire d'un certificat de secourisme valide (AFPS, PSC1, SST ou PSE1).
- Être titulaire du diplôme SSIAP 1.
- Avoir exercé au moins 1607 heures sur 24 mois en tant qu'agent de sécurité incendie dans un ERP, IGH ou bâtiment soumis au Code du travail.

DURÉE

70 heures hors examen

TARIF 2025

Une étude sera réalisée afin de vous proposer un tarif adapté.

A partir de 1080 €.

Taux de Réussite

100% de réussite en 2024.

RESPONSABLE DE FORMATION

M.DOUVRAIN : 06 31 36 57 99

AGENCE : 09 86 44 35 20

TYPE D'ÉVALUATION

Diplôme SSIAP 2 délivré après réussite des épreuves officielles.

Écrit 1 : QCM (40 questions - 40 min).

Écrit 2 : Rédaction d'une notice technique de sécurité (2h30).

Oral : présentation devant jury (15 min).

ACCESSIBILITÉ HANDICAPÉE

Les personnes atteintes de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à nous contacter directement, afin d'étudier ensemble les possibilités de suivre la formation.

DÉTAILS DE LA FORMATION

- **Préparation complète au diplôme SSIAP 2.**
- **Formateurs expérimentés issus du terrain (pompiers, chefs de service sécurité).**
- **Exercices pratiques immersifs et mises en situation réelles.**
- **Accompagnement individuel pour la réussite aux épreuves.**

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Encadrer et manager une équipe de sécurité incendie.
- Exploiter et manipuler les systèmes de sécurité incendie.
- Conseiller la direction et assister les secours en situation de crise.
- Obtenir le diplôme SSIAP 2.

CONTENU

- Management et encadrement de l'équipe.
- Organisation de la formation interne et des exercices.
- Gestion des conflits et évaluation des agents.
- Application des consignes, gestion des incidents techniques et délivrance du permis feu.
- Détection incendie et mise en sécurité.
- Installations fixes d'extinction automatique.
- Commandes centralisées et dispositifs actionnés de sécurité (DAS).
- Réglementation du Code du travail.
- Commissions de sécurité et d'accessibilité.
- Organisation et chronologie des priorités.
- Accueil des secours et conseil technique.
- Exercices pratiques en conditions dégradées.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Alternance théorie/pratique.
- Exercices d'encadrement et simulations de crise.
- Utilisation de matériels pédagogiques (SSI, radios, plans, etc.).